

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01255

Numéro SIREN : 877 499 327

Nom ou dénomination : 2G HOME CREATION

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2021 sous le numéro de dépôt 6907

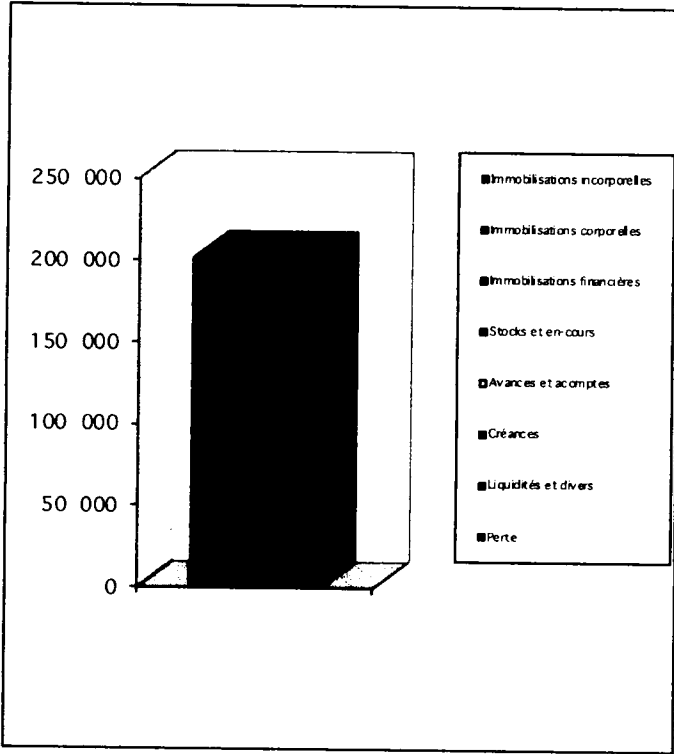
6907

BILAN

2G HOME CREATION : période du 01 octobre 2019 au 31 décembre 2020

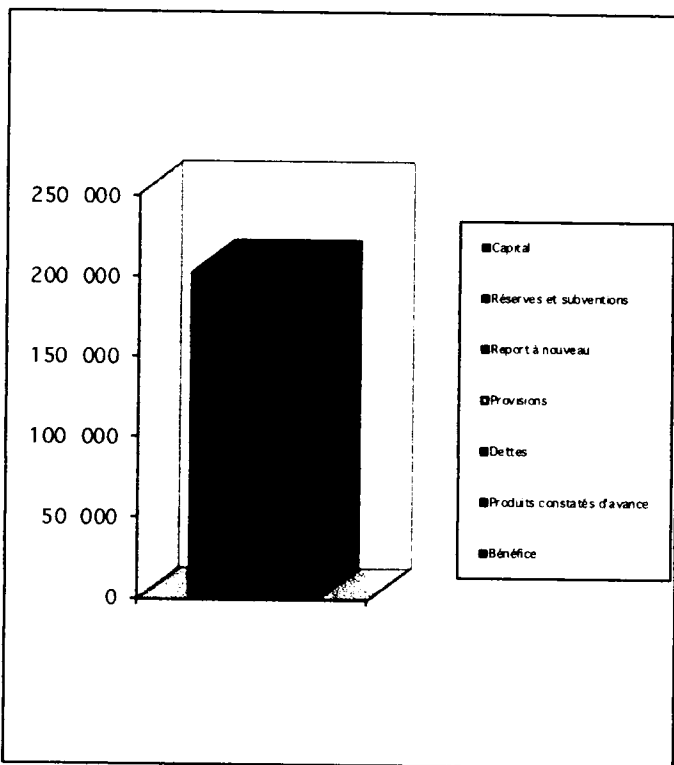
ACTIF

Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	1 342
Immobilisations financières	
Stocks et en-cours	198 531
Avances et acomptes	
Créances	
Liquidités et divers	1 493
Perte	-630
TOTAL	200 736



PASSIF

Capital	2 000
Réserves et subventions	
Report à nouveau	
Provisions	
Dettes	199 995
Produits constatés d'avance	
Bénéfice	
TOTAL	201 995



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

certifié conforme par
la Présidente

BILAN

2G HOME CREATION : période du 01 octobre 2019 au 31 décembre 2020

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
ACTIF IMMOBILISÉ				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>	1 688	346	1 342	
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 688	346	1 342	
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements, en cours</i>	198 531		198 531	
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances & acomptes versés sur commande</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>				
<i>Autres créances</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 493		1 493	
<i>Charges constatées d'avance</i>				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	200 024		200 024	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	201 712	346	201 365	
PASSIF (EUR)			EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES				
<i>Capital social ou individuel</i>			2 000	
<i>Ecart de réévaluation</i>				
<i>Réserve légale</i>				
<i>Réserve réglementée (dont réserve spéciale des plus values à long terme)</i>				
<i>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres d'art originales)</i>				
<i>Report à nouveau</i>				
<i>Résultat de l'exercice</i>			-630	
<i>Provisions réglementées</i>				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)			1 370	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
DETTES				
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>			189 902	
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>			3 870	
<i>Autres dettes (dont comptes courants d'associés)</i>		6 223	6 223	
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES et PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (III)			199 995	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			201 365	



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

Certifié conforme
par la Présidente

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

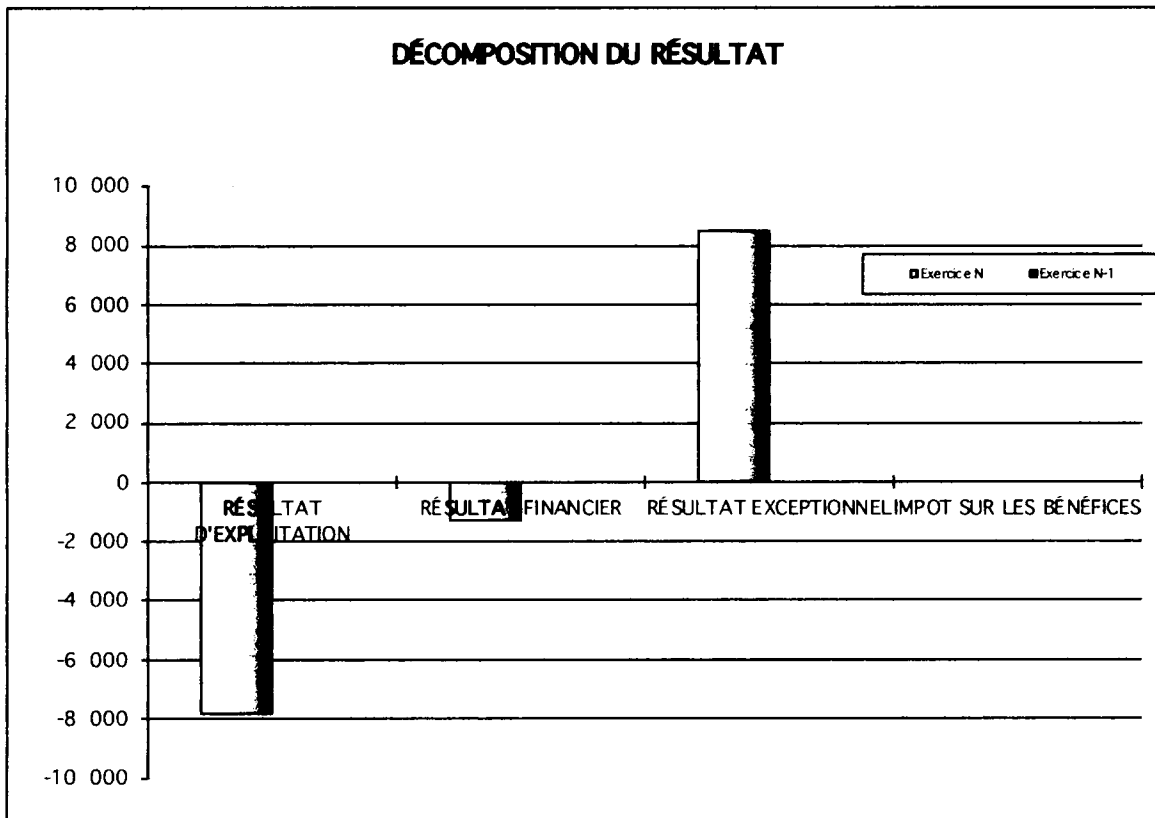
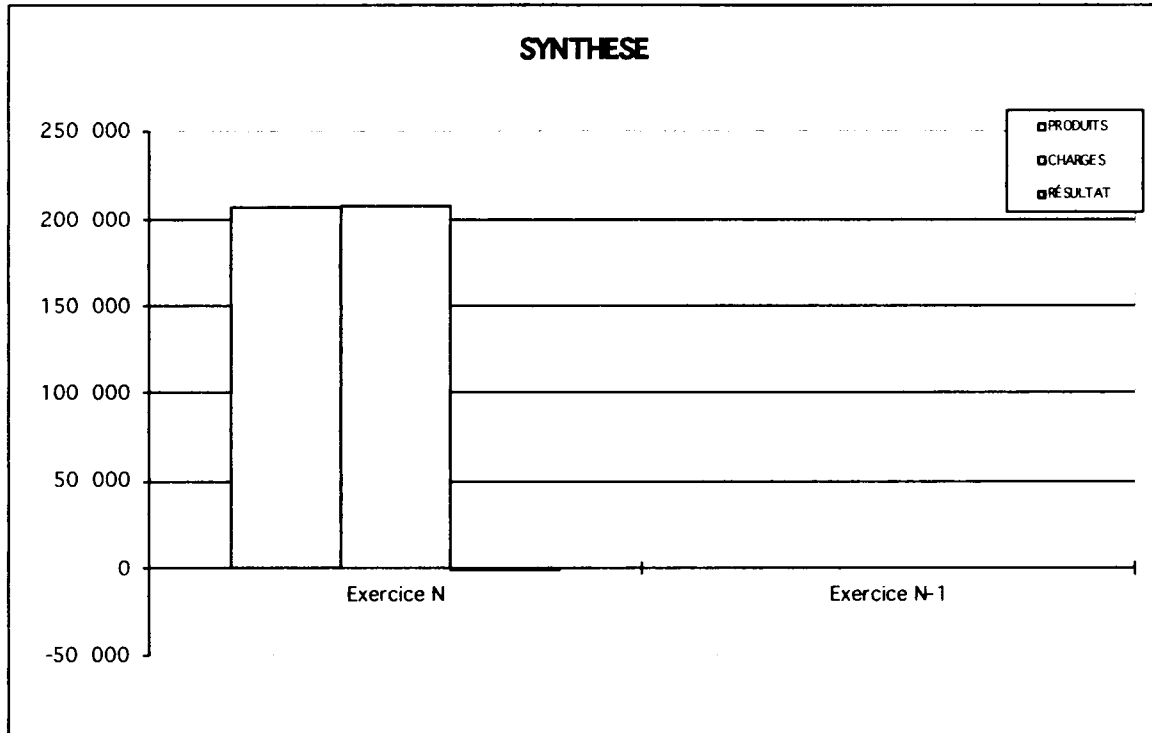
2G HOME CREATION : période du 01 octobre 2019 au 31 décembre 2020

Rubriques	EUR		Ecart N/N-1
	Exercice N	Exercice N-1	
<i>Ventes de marchandises</i>			
<i>Production vendue de biens</i>			
<i>Production vendue de services</i>			
Chiffres d'affaires nets			
<i>Production stockée</i>	198 531		198 531
<i>Production immobilisée</i>			
<i>Subvention d'exploitation</i>			
<i>Autres produits</i>	2		2
PRODUITS D'EXPLOITATION	198 533		198 533
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>			
<i>Variation de stock (marchandises)</i>			
<i>Achat de matières premières et autres approvisionnements</i>	191 744		191 744
<i>Variation de stock (matières premières et approvisionnements)</i>			
<i>Autres achats et charges externes</i>	12 768		12 768
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	1 501		1 501
<i>Rémunérations du personnel</i>			
<i>Charges sociales</i>			
<i>Dotations aux amortissements</i>	346		346
<i>Dotations aux provisions</i>			
<i>Autres charges</i>	1		1
CHARGES D'EXPLOITATION	206 361		206 361
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-7 828		-7 828
<i>Produits financiers</i>			
<i>Produits exceptionnels</i>	8 500		8 500
<i>Charges financières</i>	1 302		1 302
<i>Charges exceptionnelles</i>			
<i>Impôts sur les bénéfices</i>			
2 - RÉSULTAT COMPTABLE	-630		-630



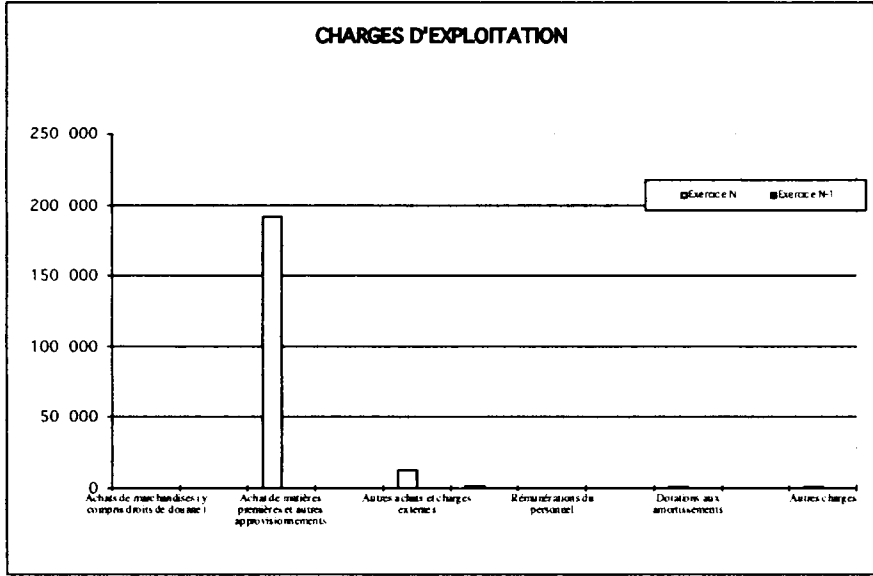
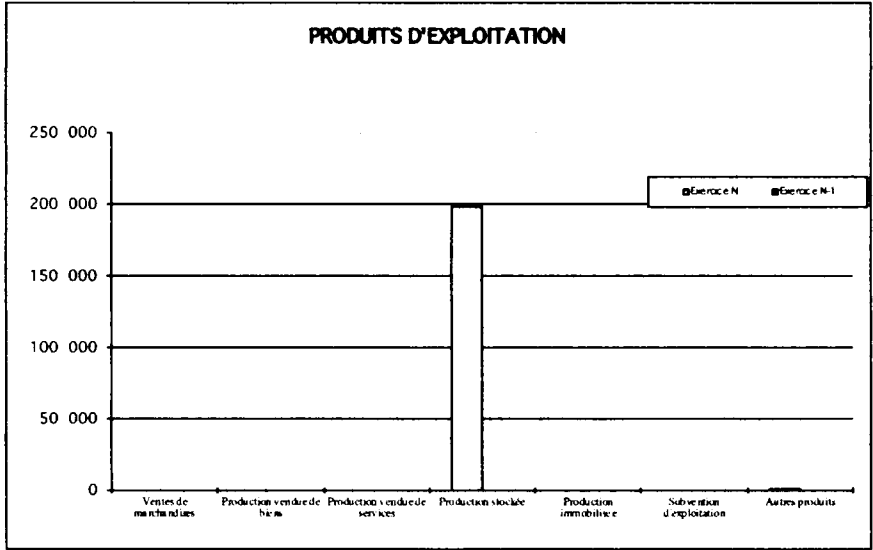
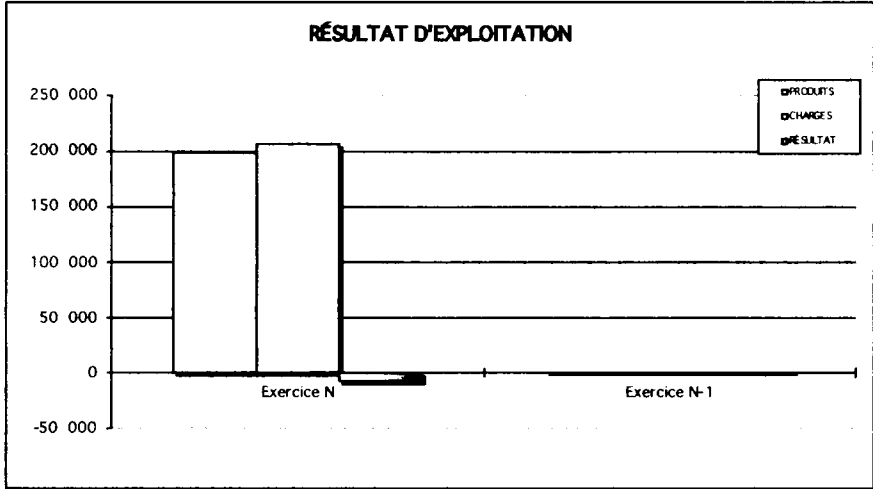
certifié conforme par
 la Présidente

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



*certifié conforme
 par la Présidente*

RÉSULTAT D'EXPLOITATION



*cerifié conforme par la
 Présidente*

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ ET DES AMORTISSEMENTS

COMPTES DE RÉGULARISATION



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

certifié conforme
par la Présidente

RÈGLES ET MÉTHODES

1) MONNAIE DE PRÉSENTATION DES COMPTES

La monnaie de présentation des comptes est l'Euro

2) RÈGLE GÉNÉRALE D'ÉVALUATION

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE & EVENEMENTS POSTERIEURS

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a une durée de 15 mois

Le coût de revient intègre les droits d'enregistrement, les frais de notaire et les intérêts d'emprunts

4) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou bien à leur coût de production.

5) AMORTISSEMENTS

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Frais d'établissement	5 ans
Logiciels	3 ans
Fonds commercial acquis	
Matériel et outillage industriel	5 ans
Matériel de transport	3 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

6) CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

7) CAPITAL SOCIAL

Le capital social est divisé en 200 actions

Pour une valeur nominale de 10 euros

8) EMPRUNTS

* Emprunts remboursés en cours d'exercice 0

* A la clôture de l'exercice, l'état des dettes financières est le suivant :

A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
0	189 902	0



IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

2G HOME CREATION : période du 01 octobre 2019 au 31 décembre 2020

IMMOBILISATIONS (EUR)	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions installations techniques, matériel et outillage industriel installations générales, agencements, aménagement divers</i>					
<i>Matériel de transport</i>					
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		1 688		1 688	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 688		1 688	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL GÉNÉRAL		1 688		1 688	

AMORTISSEMENTS (EUR)	Au début de l'ex.	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'ex.
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions installations techniques, matériel et outillage industriel installations générales, agencements, aménagement divers</i>				
<i>Matériel de transport</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		346		346
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		346		346



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND
www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

certifié conforme par
la Présidente

COMPTES DE RÉGULARISATION

2G HOME CREATION : période du 01 octobre 2019 au 31 décembre 2020

EUR

PRODUITS À RECEVOIR	<i>Montants</i>
<i>Divers produits à recevoir</i>	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	<i>Montants</i>
<i>Exploitation</i>	
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	

CHARGES À PAYER	<i>Montants</i>
<i>Emprunts intérêts courus à payer</i>	
<i>Fournisseurs factures non parvenues</i>	
<i>Personnel dettes provisionnées pour congés payés</i>	
<i>Organismes sociaux charges provisionnées sur congés payés</i>	
<i>Organismes sociaux autres charges à payer</i>	
<i>Etat charges à payer</i>	
<i>Banque intérêts à payer</i>	
TOTAL CHARGES À PAYER	



CABINET CROZATIER - CLERMONT FERRAND

www.cabinet-crozatier.com
Téléphone : 04 73 37 74 85

certifié conforme
par le Président

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

2G HOME CREATION : période du 01 octobre 2019 au 31 décembre 2020

(EUR)	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	%	30/09/2019	%		%
Ventes de marchandises						
Achats nets de marchandises						
Marge commerciale						
Production vendue						
Production stockée	198 531				198 531	
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	198 531				198 531	
Matières premières, approv. consommés	191 744				191 744	
Marge brute de production	6 786				6 786	
MARGE BRUTE TOTALE	6 786				6 786	
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Autres achats et charges externes	12 768				12 768	
VALEUR AJOUTÉE	-5 982				-5 982	
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 501				1 501	
Salaires et charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-7 483				-7 483	
Autres produits	2				2	
Dotations aux amortissements	346				346	
Dotations aux provisions						
Autres charges	1				1	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-7 828				-7 828	
Produits financiers						
Charges financières	1 302				1 302	
Produits exceptionnels	8 500				8 500	
Charges exceptionnelles						
Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT NET COMPTABLE	-630				-630	



SAS 2G HOME CREATION représentée par Mlle FERRY Géraldine
Siège social : 6 allée de la Dérive, 63170 AUBIERE
SAS au capital de 2000 euros – Siret 877 499 327 00014 – APE 6810Z

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/06/2021 AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

L'assemblée générale décide d'affecter la perte s'élevant à -630 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Perte de l'exercice clos le 31/12/2020	-630
Report à nouveau	0
Total	-630

AFFECTATION

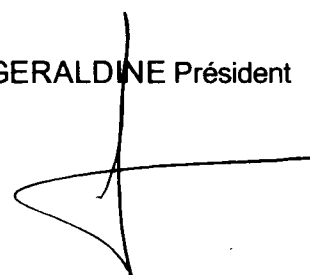
Distribution de dividendes	0
Réserve	0
Report à nouveau	-630
Total	-630

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	-	-	-
Année N-2	-	-	-
Année N-3	-	-	-

Pour copie certifiée conforme

FERRY GERALDINE Président

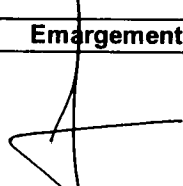


GF

SAS 2G HOME CREATION représentée par Mlle FERRY Géraldine

Siège social : 6 allée de la Dérive, 63170 AUBIERE
SAS au capital de 2000 euros – Siret 877 499 327 00014 – APE 6810Z

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25/06/2021

Nom et prénom	Nombre de parts	Représenté par	Emargement
FERRY Géraldine, associée unique	200	/	

Certifiée exacte et arrêtée, la présente feuille de présence faisant apparaître 1 actionnaires ou représentés, porteurs de 200 parts.

FERRY GERALDINE
Président



Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	-	-	-
Année N-2	-	-	-
Année N-3	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Formalités

La collectivité des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par le président et visé par plusieurs des actionnaires présents à l'assemblée.

Signatures des actionnaires et du président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Lecture est donnée du rapport de gestion du président.

La discussion est ouverte :

Première résolution : Approbation des comptes

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clôturant au 31/12/2020 tels qu'ils ont été présentés par le président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de -630 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Affectation du résultat

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de -630 euros qui se compose des éléments suivants :

Perte de l'exercice clos le 31/12/2020	-630
Report à nouveau	0
Total	-630

L'assemblée générale, sur la proposition du président, décide l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	0
Réserve	0
Report à nouveau	-630
Total	-630



SAS 2G HOME CREATION représentée par Mlle FERRY Géraldine

Siège social : 6 allée de la Dérive, 63170 AUBIERE
SAS au capital de 2000 euros – Siret 877 499 327 00014 – APE 6810Z

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

Les actionnaires de la SAS 2G HOME CREATION, au capital de 2000 euros, divisé en 200 parts sociales de 10 euros chacune, se sont réunis au siège social, le 25 juin 2021 à 10 heures, en assemblée ordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Etaients présents :

Mademoiselle FERRY Géraldine, associée unique, 6 allée de la Dérive, 63170 AUBIERE, titulaire de 200 parts.

.....
Total des parts : 200 parts

L'assemblée est présidée par Mlle FERRY Géraldine, présidente et associée unique.

Le président constate que les associés présents ou représentés représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- les récépissés des lettres recommandées de convocation ;
- le rapport de gestion ;
- le bilan, l'annexe et l'inventaire ;
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020;
- Examen, approbation des comptes et affectation des résultats ;
- Quitus au président ;
- Questions diverses ;



Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

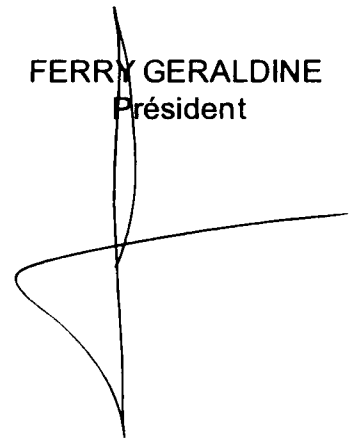
Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	-	-	-
Année N-2	-	-	-
Année N-3	-	-	-

Troisième résolution : Formalités

La collectivité des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Le 05 Juin 2021

FERRY GERALDINE
Président



SAS 2G HOME CREATION représentée par Mlle FERRY Géraldine

Siège social : 6 allée de la Dérive, 63170 AUBIERE
SAS au capital de 2000 euros – Siret 877 499 327 00014 – APE 6810Z

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
25 juin 2021**

Première résolution : Approbation des comptes

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clôturant au 31/12/2020 tels qu'ils ont été présentés par le président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat *déficitaire* de -630 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution : Affectation du résultat

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de – 630 euros qui se compose des éléments suivants :

	-630
Perte de l'exercice clos le 31/12/2020	
	0
Report à nouveau	
Total	-630

L'assemblée générale, sur la proposition du président, décide l'affectation de la manière suivante :

Distribution de dividendes	0
Réserve	0
Report à nouveau	-630
Total	-630

GF 

SAS 2G HOME CREATION représentée par Mlle FERRY Géraldine
Siège social sis 6 allée de la Dérive 63170 AUBIERE
SAS au capital de 2000 euros
Siret 877 499 327 00014
APE 6810Z

Mlle FERRY Géraldine
6 allée de la Dérive
63170 AUBIERE

Aubière, le 05 juin 2021

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés qui sera réunie le 25 juin 2021, à 10h00 au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
- Examen, approbation des comptes et affectation des résultats
- Quitus au président
- Questions diverses

Conformément à la réglementation, vous trouverez sous ce pli :

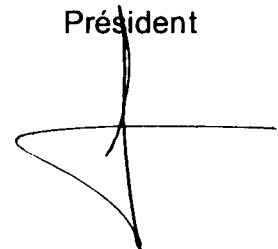
- Les comptes annuels du dernier exercice clos le 31/12/2020
- Le rapport de gestion
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée

Si vous ne pouvez assister à l'assemblée, vous avez la faculté de vous y faire représenter par un mandataire qui peut être un autre associé ou en cas de personne physique votre conjoint.

A cet effet, nous tenons à votre disposition une formule de procuration à remettre à votre mandataire ou à retourner au siège social après l'avoir dûment complétée et signée.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.

FERRY Géraldine
Président



VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT VISEES A L'ARTICLE DU CODE GENERAL DES IMPÔTS

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que le montant global des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts, s'est élevé à 0 euros.

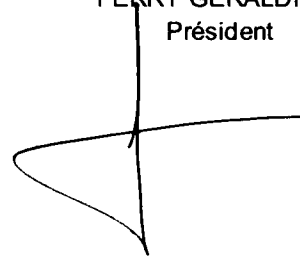
VII- APPROBATION DES COMPTES, QUITUS :

Au cours de l'assemblée, vous aurez à approuver les comptes, à affecter le résultat et à donner quitus de sa gestion à votre président.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à AUBIERE, le 05 juin 2021

FERRY GERALDINE
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the left at the bottom and a horizontal line crossing it near the top.

IV- AFFECTATION DES RÉSULTATS - DIVIDENDES VERSÉS AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRÉCÉDENTS:

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes les charges et de tous les impôts et amortissement, les comptes qui vous sont présentés, font ressortir un montant à disposition de l'assemblée de -630 euros qui se composent des éléments suivants :

Perte de l'exercice clos le 31/12/2020	-630
Report à nouveau	0
Réserves distribuables	0
Total	-630

Nous vous proposons l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	0
Réserve	0
Report à nouveau	-630
Total	-630

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	-	-	-
Année N-2	-	-	-
Année N-3	-	-	-

V- ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT :

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice. Elle n'a pas engagé de programme de recherche.

VI- ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE :

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

GF

salariés				
Résultat net	-630	0	-630	

Au cours de l'exercice, la société a réalisé des investissements qui se répartissent comme suit :

- Immobilisations incorporelles 0 euros
- Immobilisations corporelles 1688 euros
- Immobilisations financiers 0 euros

Le niveau des investissements réalisés sur l'exercice 31/12/2020 est de 1688 euros et la dotation aux amortissements s'élève à 346 euros

1.3 Capitaux propres :

La situation des capitaux propres (avant répartition), comparée à celle à la fin de l'exercice précédent, se présente de la façon suivante :

	31/12/2020	30/09/2019	Variation
Capitaux propres (avant répartition)	1370	0	1370
Capital social	2000	0	2000
Capitaux propres / Capital social	0,68	0	0,68

1.4 Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes :

Nous vous précisons que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification par rapport à ceux de l'exercice précédent, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou au niveau des méthodes d'évaluation.

II- FILIALES ET PARTICIPATIONS

2.1 Activité des filiales et des sociétés contrôlées :

Néant.

2.2 Prises de participations ou prises de contrôle :

Au cours de l'exercice, nous vous informons n'avoir pris aucune participation dans une société quelle qu'elle soit.

2.3 Participations croisées :

Néant.

2.4 Cession de participations :

Néant.

III- EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir de la société sont bonnes notamment en raison d'une vente à prévoir dans de courts délais.

CF 

SAS 2G HOME CREATION représentée par Mlle FERRY Géraldine

Siège social : 6 allée de la Dérive, 63170 AUBIERE
SAS au capital de 2000 euros – Siret 877 499 327 00014 – APE 6810Z

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée ordinaire, conformément aux dispositions statutaires et légales en vigueur, pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE ÉCOULÉ :

1.1 Activité de la société :

Les chiffres d'affaires des deux derniers exercices sont présentés ci-dessous. Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires a augmenté de 0 euros».

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 30/09/2019	Variation %
CHIFFRE D'AFFAIRES	0	0	0

1.2 Présentation des états financiers :

Le compte de résultat simplifié de l'exercice écoulé, comparé à celui de l'exercice précédent, se présente comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 30/09/2019	Variation euros	Variation %
Produits d'exploitation	198 533	0	198 533	
Charges d'exploitation	206 361	0	206 361	
Résultat d'exploitation	-7828	0	-7828	
Résultat financier	-1302	0	-1302	
Résultat exceptionnel	8500	0	8500	
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	
Participation des	0	0	0	